**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**32e session du Groupe de Travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Genève, 21 janvier – 1 février 2019**

**Intervention de la République d’Albanie**

**Sur l’EPU de la République du Chili**

**22 Janvier 2019**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Monsieur le Président,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation du Chili et la remercie pour sa présentation de son troisième rapport national.

L’Albanie salue l'engagement international du Chili en matière de promotion des droits de l'Homme ainsi que la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées lors de son deuxième examen EPU. Nous saluons notamment la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le progrès dans le domaine de l’éducation, de santé, logement décent et l’emploie.

Nous saluons la création, en juin 2018, de l'Ombuds Institution pour les enfants et encourageons au Chili de poursuivre ces efforts pour protéger les enfants de toute forme de préjudice.

Nous souhaitons formuler les recommandations suivantes au Chili:

1. Poursuivre ses efforts pour une meilleure participation des femmes au niveau politique
2. Ratifier le Protocole facultatif à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes
3. Continuer à déployer des efforts pour garantir la protection constitutionnelle des droits des peuples autochtones et améliorer la situation de ces populations

Merci Monsieur le Président.